

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

LOIS, RÉGLEMENTS ET INSTRUCTIONS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 19 JUILLET 1888

AU 10 AVRIL 1889

NOTICES ET INVENTAIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

IX^e VOLUME

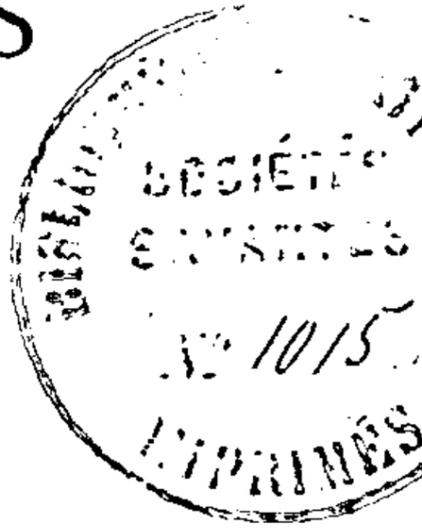


VERSAILLES

CERF ET FILS, IMPRIMEURS DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1889



LEUVILLE

(CANTON D'ARPAJON)

Par M. F. MARTIN

Historique.

La commune de Leuville est située sur le versant gauche de la vallée de l'Orge; elle fait partie du canton d'Arpajon, arrondissement de Corbeil, Seine-et-Oise. Elle est à 4 kilomètres d'Arpajon, à 20 de Corbeil et à 28 de Versailles. Sa population, tout agricole, est de 814 habitants, et la superficie de son territoire n'est que de 248 hectares. Le chemin d'intérêt commun n° 117 la traverse.

Ses dépendances sont les moulins d'Aulnay et du Petit-Paris.

Ses noms latins étaient au xi^e siècle : *Lupivilla*, *Lugevilla* et *Lunevilla*.

Bien que ce village ne soit cité pour la première fois qu'au xi^e siècle, sa fondation doit être antérieure à cette époque; on ne connaît rien de précis sur son origine, aucun fait historique important si ce n'est la prise de son château, en même temps que celle de la ville d'Arpajon, le 6 janvier 1593, par les royalistes alors maîtres de

Corbeil et de Savigny. Ce lieu devint, au commencement du xvii^e siècle, le siège d'un marquisat. Son château est aujourd'hui en grande partie détruit.

Le plus ancien seigneur connu était vers la fin du xi^e siècle, un nommé Pierre de Lunavilla. Sous le règne de Philippe-Auguste (1180-1223) le seigneur se nommait Bencelin ; il est cité à la tête du catalogue des fiefs de la châtellenie de Montlhéry, sous le nom de *Bencelinus de Lunavilla*.

Sous Charles VII (1422-1461) le seigneur était Jean Alart de Court-Alaric, écuyer, et Jeanne de Germiny, sa femme ; ils en firent, on ne sait à quel titre, don à Jacques Olivier, procureur au Parlement. Jacques, son fils, avocat général, puis, en 1507, président au Parlement, lui succéda ; il fit, en 1508, établir une foire à Leuville, le jour de la fête de Sainte-Catherine. François I^{er} le fit premier président en 1517.

François Olivier, son fils, eut la jouissance de cette terre après la mort de son père ; il fut successivement : conseiller au Parlement, maître des requêtes et président à mortier, et enfin nommé, en 1545, chancelier de France, par François I^{er}. Ce seigneur obtint de ce roi que le village de Leuville eût trois foires par an, savoir : le jour de Saint-Mathias, le jour de Saint-Jean-Baptiste, et enfin, la troisième, celle existante, le jour de Sainte-Catherine.

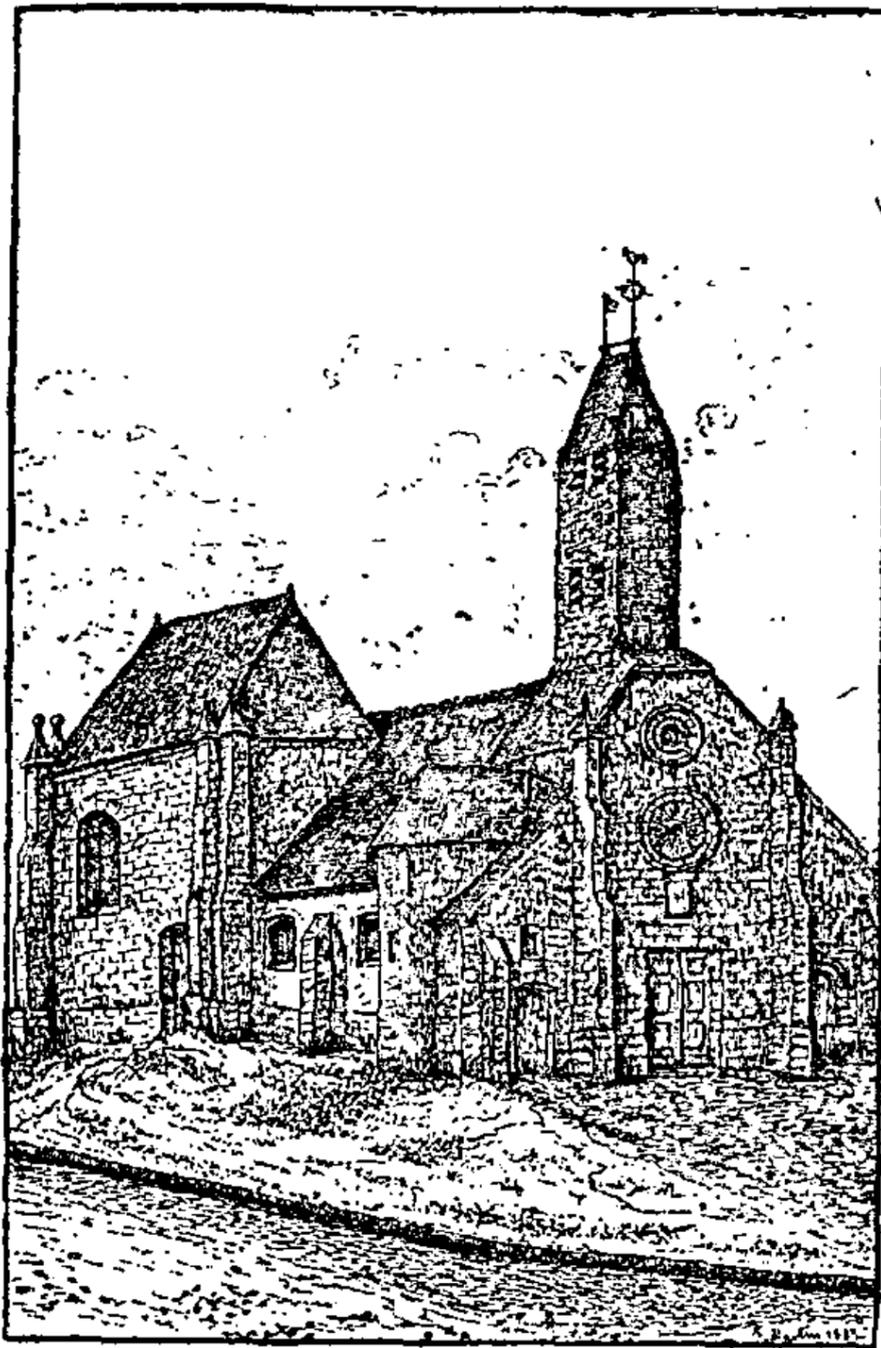
Jean Olivier, fils du chancelier, posséda ensuite la terre de Leuville, il devint, en 1597, gentilhomme de la Chambre du roi. Son fils, Jean, également gentilhomme ordinaire du roi, hérita de la seigneurie.

Louis Olivier fut le premier qui porta le titre de marquis, car ce fut en sa faveur que la terre de Leuville fut érigée en marquisat ; il était lieutenant général des armées du roi. Le dernier de cette famille qui posséda cette terre, fut Louis-Thomas Olivier de Fienne, marquis de Leuville et de Givry, bailli de Touraines, premier capitaine du

régiment Dauphin de cavalerie, il mourut en 1742, au camp devant Egra, en Bohême. Son fils trouva aussi deux ans après, en 1744, une mort glorieuse dans les guerres d'Italie.

Cette seigneurie passa en 1745, au marquis de Poyanne, par son mariage avec Antoinette-Madeleine Olivier de Leuville. Au moment de la Révolution, son possesseur était le prince de Poix, duc de Mouchy, maréchal de France, une des victimes du tribunal révolutionnaire.

Eglise. — Extérieur.



Extérieurement cette église est un assemblage de constructions de diverses époques. Le frontispice paraît seul avoir une origine sans remaniement; son pignon tronqué a dû être surmonté d'une tour autre que le pauvre et modeste clocher actuel; les contreforts bâtis en grès,

sont terminés par une espèce de pyramidion et boule d'amortissement, sans aucune sculpture. Une grande porte à baie carrée au centre dont le linteau est formé d'un seul morceau de grès ; les portes latérales sont à cintres surbaissés ; une seule, celle de droite, est surmontée d'un archivolt. Au-dessus de ces portes sont de petites fenêtres également à cintres surbaissés. Au-dessus de la grande porte est un bloc de grès de forme oblong, faisant saillie, destiné ou ayant servi à représenter les armoiries du seigneur de Leuville ; puis, un peu plus haut, une rose garnie de ses rayons, et au-dessus un oculus ; ces deux ouvertures dont l'encadrement se compose de plusieurs rangées de briques, paraissent être un travail moderne.

Le clocher, ainsi qu'on peut le voir d'après le dessin, est une construction sans caractère architectural et du plus mauvais effet ; ce n'est certes pas le clocher primitif, car il devait être également en grès, celui-ci est carré et percé sur deux faces de quatre petites ouvertures avec abat-son ; il est revêtu d'ardoises sur toutes ses faces, ce qui indique naturellement que le bois seul est son appareil. Son toit se termine par deux poinçons, dont l'un est surmonté d'une girouette et l'autre de la croix et du coq.

Au côté gauche de l'église est accolée une espèce de tourelle servant à contenir l'escalier montant au clocher. Sur le même côté et presque au chevet est une autre construction plus élevée, dans le même style. Au côté droit est un autre appendice servant de sacristie. L'origine de toutes ces constructions ne paraît pas remonter au-delà du ^{xiv}^e siècle. Cette église est orientée et entièrement dégagée des habitations et on peut circuler tout autour. Une petite place précède ce modeste monument.

Le cimetière se trouve en face de l'église, dont il n'est actuellement séparé que par le chemin de grande communication.

Intérieur.

Intérieurement l'église se compose d'une nef principale et de deux collatéraux. Pour une grande partie, c'est de la seconde moitié du XIII^e siècle que date son édification ; le XVI^e y fit faire ou plutôt refaire les voûtes de ses bas-côtés, qui originairement étaient de l'époque primitive, ainsi que l'on peut s'en convaincre en examinant les restes de leurs anciennes parties. Celui de gauche a une espèce de demi-voûte et celui de droite est à plafond lisse. La nef, le chœur et le sanctuaire ne forment qu'une seule voûte dans toute la longueur de l'édifice ; elle est ogivale avec nervures à doubles boudins ; comme clefs de voûte, rien que de simples rosaces et couronnes de feuillages. Les retombées se terminent, pour presque tous, en d'informes boules ; dans la nef, deux sont composées d'un accouplement de trois colonnettes dont les chapiteaux sont à feuillages. Terminant le bas-côté gauche est l'ancienne chapelle seigneuriale, dont la voûte est un peu plus haute que celle de la nef. Sa clef de voûte a été mutilée, sans aucun doute, à cause des armoiries qui y étaient figurées.

Le bas-côté droit se termine également par une chapelle dont la voûte, semblable à celle de la nef, est cependant beaucoup plus basse.

Les fenêtres de cette église ne sont pas uniformes, on y trouve : le plein-cintre, le cintre surbaissé et l'ogive. Le chevet se termine carrément ; il est percé d'une fenêtre ogivale, malheureusement aujourd'hui murée, ce qui produit le plus disgracieux effet dans le sanctuaire. Il est regrettable pour cette église qu'il en soit ainsi, car la Fabrique n'ayant aucune ressource, il est à craindre que cet état de chose dure éternellement.

Les traces d'une litre funèbre se laissent encore apercevoir à son pourtour intérieur ; elle est chargée des

armes de Louis Olivier et l'écusson est surmonté, ainsi qu'on peut le voir par le dessin ci-dessous, de la couronne de marquis.



Le patron de l'église est saint Jean-Baptiste. Cette cure faisait autrefois partie du doyenné de Montlhéry et du diocèse de Paris. On croit, mais sans pouvoir l'affirmer, qu'elle fut, lors de son érection en paroisse, détachée de Saint-Germain-lès-Arpajon, mais cependant on assure également que quelques doyens de Linas furent chargés d'administrer son église.

Inventaire.

Le bas côté gauche ne possède pour tout objet qu'une inscription sur pierre scellée sur un pilier à son côté droit, relatant une fondation faite par Guillaume-le-Faure et dont voici le texte :

Les marguilliers de l'œuvre & fabric^q de lég^{le} de ce^s
sont tenuz de faire dire chanter & celebrer en icelle
ég^{le} par le curé ou vicaire dicelle par ch^{un} an a per-
petuité Quatre obiitz solemnelz vigilles recom^{ad}aces
& une haulte messe de requi^e a diacre & soubz diacre &
a ch^{une} dicelles offrir a loffertoire pain vin & ch^{ad}elle
en la fin des ch obiitz ch^{ater} libera & orais^{os} acoutumées
Plus fê dire & ch^{ater} par ch^{un} io^r de dim^{ache} & aultres
festes de lan à ppetuité libera & orais^{os} acoutumées
Lesquelz quattr obiitz se doibuet dire scavo^{ir} le p^mier
le 14 de Mars le de^{ux}e le 16 de luing le troise le x¹e de
septembre & le quatre^e le 12 de Décembre le tout à
linten^{on} de lame de deffunct Noble h^{ome} Guillaume
le faure luy viuat secretaire des Roys et Reyne de

Navare Et por ce faire a led^t deffunct laissé & leguè a lœuvre & fabricq̄ Vingt livres tourn̄ de Rente Ainsi quil est plus aplain cōtenu & dedrè au contract de ce faict & passé entre lexecuteur du testamet dud^t deffunct & les marguilliers dicelle éḡle le 21^e iour de Mars 1576. pardeuat Depeyras & Carpentier notès au ch̄let de paris Lequel le Faure décèda le 26^e ior de Ianuier MV^cLXXV. *Priez Dieu pour son ame.*

Le bas-côté droit possède plusieurs objets : le premier qui se présente est placé sur le confessionnal, c'est un petit temple de forme ronde et de style grec, il est surmonté d'une coupole et d'une croix, à l'intérieur est une statuette de la Vierge, portant l'enfant Jésus dans ses bras, le tout est en bois argenté ; cèt objet figurait autrefois dans les processions. A côté se trouve le banc des marguillières de la confrérie de la Vierge ; sur la table est une statuette en bois de la Vierge, dans l'attitude qu'on lui donne dans son Assomption ; par son style on peut l'attribuer au xvii^e siècle ; puis au-dessus de ce même banc est une fenêtre ogivale nouvellement ouverte dont le vitrail représente Notre-Dame des Victoires. Ce vitrail est l'œuvre de Champigneulle, de Bar-le-Duc, associé, puis successeur de Maréchal, de Metz, la date est 1887 ; c'est un don fait par l'abbé Desdouets, ancien curé de cette paroisse.

Dans les retraits formés par la démolition de l'ancienne voûte et sur les restes tronqués de ses nervures, sont deux statuettes en bois : celle de gauche est un saint Sébastien et celle de droite saint Michel terrassant le démon ; on croit pouvoir les attribuer au xvi^e siècle.

Dans la nef il n'y a qu'un seul tableau de peu de valeur, c'est un Christ en croix, placé en face de la chaire ; il est peint dans le genre de Lebrun.

Hauteur 0^m60, largeur 0^m40.

Sanctuaire.

Le maître-autel est en bois en forme de sarcophage; son contreretable est de style corinthien, composé de quatre colonnes cannelées, formant avant-corps, surmonté d'un large entablement à doubles rangées de denticules. Au centre est un tableau représentant le baptême de Notre-Seigneur; c'est une assez mauvaise copie du xvii^e siècle, bien mal restaurée par un peintre du nom de Ricault, en 1833.

Hauteur 2 mètres, largeur 1^m020.

Dans les entrecolonnements sont les statues en bois, de grandeur naturelle, de saint Jean-Baptiste et de saint Jean-l'Évangéliste, œuvres du xvii^e siècle.

Les fenêtres de côté du sanctuaire sont garnies de grilles modernes.

Dans un coin à gauche de l'autel est un bâton de confrérie, portant, au milieu d'une niche formée de quatre palmes se réunissant en dôme surmonté d'une croix, les statuettes des deux saints Jean, le tout en bois doré.

Chapelles.

A l'entrée de l'ancienne chapelle seigneuriale existe une pierre fermant un caveau et portant l'inscription suivante :

ICY EST L'ENTRÉE DE LA CAVE OÙ
SONT INHUMÉS MESSIEURS LES
OLIVIERS DE LEVILLE S : G. ET
MARQUIS DE CE LIEU ET M^{RE} LOUIS
OLIVIERS DE LEVILLE LIEUTENANT
GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROY
AFAICT METTRE CESTE PIERRE
EN CE LIEU LE 20^{me} MARS 1655

Cette chapelle est aujourd'hui placée sous le patronage de saint Vincent, diacre et martyr; son autel, en pierre, est moderne, dans le style du xiv^e siècle. Son contre-retable en bois est une œuvre de la fin du xvii^e siècle; il est d'ordre corinthien avec colonnes cannelées couronnées par un entablement; dans la frise sont des palmes et une tête d'ange. Au-dessus est une statuette en bois du saint patron, travail assez rustique du xvi^e siècle. Au centre de la boiserie et formant retable est une Adoration des Mages en assez mauvais état causé par la poussière et l'humidité.

Hauteur 1 mètre, largeur 0^m60.

La chapelle de droite est dédiée à la sainte Vierge, son autel en pierre est également moderne. Le tableau formant son retable est une Nativité, l'enfant Jésus couché dans une crèche est entouré d'anges en Adoration. Ce tableau est sans signature, mais il est peint dans la bonne manière de J. Jouvenet.

Hauteur 1^m20, largeur 1^m60.

Sur le tabernacle est une statue en plâtre polychrôme de la Vierge.

Sur le côté droit est peint une tête de Vierge, dite Mater Dolorosa, copie du siècle dernier.

Hauteur 0^m60, largeur 0^m40.

Au-dessus est une petite fenêtre dont le vitrail représente la Sainte-Vierge assise sur un trône, tenant le petit Jésus debout devant elle; la main droite levée, il bénit le monde.

Pour terminer, je citerai encore comme un objet digne de remarque, un lutrin en fer de forme triangulaire, composé d'enroulements et de volutes style Louis XV.